

Ajournement pour la naturalisation

Par **Sidab**, le **20/04/2019** à **12:26**

Bonjour, j ai fait ma demande de naturalisation qui m'a était ajourné pour 2 ans. Pour cause de denrées alimentaires corrompus ou toxique dans un fast-food. C était en 2013 je n étais qu un simple employé on m a demandé d assister à la destruction des denrées et j ai accepté. Aujourd'hui je suis le responsable de ce fast-food. Comment je peux me défendre et ai je une chance de gagner.

Merci

Par **youris**, le **20/04/2019** à **13:37**

bonjour,

je suppose que vous avez reçu un ajournement suite à votre demande de naturalisation car je comprends que vous avez été condamné.

avez-vous fait appel de cette condamnation ?

sinon vous devez attendre la durée prévue de cet ajournement avant de redéposer une nouvelle demande de naturalisation.

salutations

Par **Michel1958**, le **20/04/2019** à **19:01**

Bonjour,

Combien de temps va prendre un procès ?tribunal grande instance

Pour contester une decision de justice

Tribunal d'instance pour mon certificat de nationalité.

Merci